



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dispositif "sport, santé, culture et civisme"

Question au Gouvernement n° 3221

Texte de la question

DISPOSITIF « SPORT, SANTÉ, CULTURE ET CIVISME »

M. le président. La parole est à M. François Cormier-Bouligeon.

M. François Cormier-Bouligeon. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'émancipation, voilà l'objectif de la République laïque dont nous sommes les bâtisseurs humbles et déterminés !

M. Pierre Dharréville. Humbles ?

M. François Cormier-Bouligeon. Faire des femmes et des hommes des citoyennes et des citoyens, dès le plus jeune âge, par l'instruction publique, voilà ce à quoi nous travaillons ! Comme l'a rappelé hier Jean Castex, notre Premier ministre, l'école est l'un des piliers les plus importants, peut-être le plus essentiel, de ce projet républicain. C'est pourquoi le grand confinement, qui a vidé les classes de nos écoles de l'énergie et de l'intelligence qu'y font vivre au quotidien professeurs et élèves, a été si pénible. Heureusement, l'école ne s'est en réalité pas réellement arrêtée et la représentation nationale salue les professeurs qui ont continué, avec un sens du devoir exceptionnel, à travailler avec et pour les enfants de France. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir. L'une des modalités de la reprise innovante des cours a été le dispositif « sport, santé, culture et civisme » – 2S2C –, mettant à profit le sport, la culture et le civisme, comme nous vous l'avions suggéré, avec plusieurs de nos collègues, dont Cédric Roussel et Fabienne Colboc. Depuis son lancement, 3 000 communes se sont engagées dans ce programme, dans près de 6 000 écoles et pour près de 170 000 élèves. Ce n'est pas si mal pour un dispositif conçu dans l'urgence pour répondre à une situation de crise !

Monsieur le ministre, à l'heure où les enfants sont en vacances, les « vacances apprenantes » ont-elles vocation à s'inscrire dans cette dynamique que nous venons d'évaluer, pour l'Assemblée nationale, avec ma collègue Béatrice Descamps ? À plus long terme, comment envisagez-vous d'offrir à notre jeunesse un meilleur accès au sport et à la culture, avec les enseignants d'abord, bien sûr, et avec tous ceux qui apportent une solide pierre à cet édifice ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. « *Mens sana in corpore sano* » : la fameuse phrase de Juvénal s'applique parfaitement au thème que vous venez d'ouvrir et qui représente, à mes yeux, l'une des grandes priorités de la rentrée scolaire et des années suivantes. Le fait d'avoir désormais un ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports est une formidable opportunité

pour aller dans le sens que vous suggérez. En effet, nous avons besoin, en France, de réfléchir sur le temps non seulement scolaire, mais également périscolaire de l'élève, afin d'offrir davantage de sport et de culture à nos enfants. La coopération avec la ministre de la culture et avec Roxana Maracineanu, qui fait désormais partie de mon équipe – je m'en réjouis –, nous permettra de progresser de manière significative.

Vous avez raison de citer les « vacances apprenantes » car ce dispositif illustre ce que nous sommes en train de dire.

M. Pierre Cordier. Il y a piscine aujourd'hui !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Il nous fait renouer avec la grande tradition de la République, notamment avec ce qu'a fait Jean Zay à la fin de la Troisième République, en permettant à des enfants de tous les milieux, en particulier à des enfants défavorisés, de profiter à nouveau, après le confinement, de la nature et de l'accès à la culture.

Cette expérience va nous inspirer pour développer le dispositif, mais nous procéderons autrement qu'au mois de juin, où nous étions dans une situation de crise : nous travaillerons avec les collectivités territoriales, avec les associations et l'ensemble des partenaires pour obtenir une vision de toute la semaine de l'enfant. Dès la rentrée, des signaux seront envoyés en matière culturelle et sportive, à commencer par la « rentrée en musique » ; d'autres projets suivront, pour lesquels nous avons déjà lancé des expérimentations avec la ministre déléguée chargée des sports. Je pense au projet « cours le matin, sport l'après-midi », mais aussi au « plan mercredi » et, de façon générale, à tout ce qui fait du temps périscolaire un complément au temps scolaire.
(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. François Cormier-Bouligeon](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3221

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)